



Parlousien



Le bulletin de la Municipalité de Sainte-Louise

Février 2018



Soirées dansantes

24 février à la Salle du 125° à 20 heures.
Musique Aline Talbot. Une invitation du Comité de la Salle du 125°.

17 mars à la Salle du 125° à 20 heures.
Musique Jean-Paul & Sylvie. Une invitation du Club de l'Âge d'Or.

24 & 31 mars à la Salle du 125° à 20 heures.
Musique Aline Talbot. Une invitation du Comité de la Salle du 125°.



La fièvre de la cabane à sucre

On sent déjà monter cette fièvre chez les acériculteurs de Sainte-Louise. Depuis le début de février, ils « battent » les chemins de cabanes et commencent à entailler nos magnifiques érables. Et de cette *fièvre* coulera bientôt la *sève* magique! La fièvre fait son œuvre et nous atteint nous aussi, alors on s'affaire à vous préparer notre traditionnel « **Dîner de cabane à sucre** », pour le **25 mars 2018, à 11 heures 30, à la Salle du 125° de Sainte-Louise, suivi d'une bonne tire sur neige**. La musique d'Aline Talbot égayera à nouveau la partie. Réservez vos cartes auprès du Dépanneur Aux Caissons au 418-919-0510 ou par leur lien Facebook, ou Roseline Leclerc au 418-354-2436 au coût de 18\$/adultes, 8\$/6 à 10 ans, gratuit/0 à 5 ans. Portes ouvertes à compter de 10 heures, repas à 11 heures 30.

Paulette Michaud,

Au profit du Dépanneur Aux Caissons

Tournoi amical de hockey

Le samedi 24 février, formez vos équipes ou venez encourager les participants au tournoi amical de hockey qui se déroulera à la patinoire.

Formule quatre contre quatre; maximum 7 joueurs par équipe (dont un gardien de but); inscription au coût de 75 \$ (remis en bourse).

Dès 17 heures, la journée se poursuivra avec un souper pizza en collaboration avec le restaurant L'Opéra. La pointe de pizza sera vendue 3 \$ et la

pizza complète 24 \$.

À compter de 19 heures, la musique sera au rendez-vous puisque Monsieur Martin Jean s'occupera de mettre de l'ambiance au sous-sol du Centre des Loisirs!

Informations et inscriptions au tournoi :
Centre des Loisirs : 418-354-2860 ou Daniel Castonguay : 418-943-4115.



Soirée DJ

Une soirée animée par un DJ, ça vous dit? Alors c'est un rendez-vous le samedi 17 mars au sous-sol du Centre des Loisirs! Dès 21 heures, la musique sera au rendez-vous! Bienvenue à tous!!

TAI CHI CHUAN

HARMONISATION - TONIFICATION - RELAXATION

Forme courte de PÉKIN (24 mouvements)

LES VENDREDIS TAÏCHI À L'ÉCOLE JAUNE DE STE-LOUISE

Inscription en tout temps



- Cours privé individuel
- Groupes (3 personnes maximum)

- Session de 15 semaines
- (débutant \ initié)

- Cours d'une heure 20\$/heure
- Plage horaire entre 13:00 et 19:00

Le Tai-chi Ch'uan de style Yang est un art martial chinois composé de mouvements souples, lents et coordonnés avec la respiration. La pratique régulière du tai-chi apporte détente, équilibre, force et souplesse au corps et à l'esprit.

Marie-Jeanne Brouillette
Infirmière et Naturopathe

25 ans de pratique Taïchi



POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

COURRIEL: mjbrouillette@globetrotter.net

TÉLÉPHONE: 418-354-2043



Dépanneur Aux Caissons

Téléphone : 418-919-0510

auxcaissons@gmail.com

L'Espace 537

Réservation : 418-354-2509



Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 février 2018

Prochain
conseil municipal
mardi 6 mars
à 20 heures

Lors de cette séance, la Municipalité de Sainte-Louise a résolu :

- d'autoriser la circulation des VTT (véhicules tout terrain) dans la Route Harton et le Rang de la Haute-Ville suite à des demandes de citoyens, tout en respectant les règles de sécurité routière et en tenant compte de la fermeture des routes entre le 1^{er} octobre et le 30 avril. La Municipalité se dégage de toutes responsabilités si l'utilisateur emprunte lesdites routes lors de la fermeture de celles-ci;

- d'accepter le rapport annuel d'activités 2017 en sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Louise;

- de demander au député de la Côte-du-Sud, Monsieur Norbert Morin, une aide financière au montant de 50 000 \$ pour les travaux de réfection et de pavage du 4^e Rang Ouest;

- d'adopter le règlement numéro 301-2018 concernant les demandes de propriétaires pour abaisser les ponceaux sur les chemins municipaux;

- d'adopter le règlement numéro 300-2018 ayant pour objet de remplacer les règlements numéros 282-2016 et 224-2011 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Louise;

- d'accepter de défrayer le coût d'adhésion au Réseau Les Arts et la Ville au montant de 150 \$ pour l'année 2018;

- d'autoriser le versement de la contribution financière annuelle à la Société canadienne de la Croix-Rouge couvrant la période de mars 2018 à février 2019 au montant de 160 \$;

- d'autoriser une dépense de 3 433,45 \$ incluant les taxes pour la contribution annuelle avec le Réseau Biblio du Québec CRSBP pour l'année 2018;

- de mandater Monsieur Alain Bois à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Louise la Convention d'aide financière 2017-2018 relative au programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018;

- de procéder à l'affichage de 2 postes d'animatrices (animateurs) au camp de jour Été 2018 pour le Service des Loisirs.

Routes fermées entre le 1^{er} octobre et le 30 avril



La Municipalité de Sainte-Louise vous informe que la Route à Bédard et le Rang de la Haute Ville qui sont fermés entre le 1^{er} octobre et le 30 avril seront ouverts à partir du 1^{er} mars seulement lorsque toutes les autres routes seront dégagées.

Dégagez le passage!

Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.



Dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies 2017-2018, le ministère de la Sécurité publique (MSP) et ses partenaires tiennent à vous rappeler quelques conseils de sécurité incendie et vous proposent, pour le mois de février 2018, « Les cendres chaudes : dehors! »

<p>Salle du 125^e 524 rue Principale Party, mariage, soirée de danse, bingo, réunion, fête familiale, baptême, funérailles Service de bar et cuisine, accès facile Service de traiteur sur demande Brigitte Chrétien (418-354-2273)</p>	<p>Location du Centre des Loisirs Party, réunion, fête familiale baptême, funérailles Tarifs : sous-sol 40 \$ 2^e étage est 25 \$, ouest 25 \$ Louise Lefebvre Municipalité (418-354-2509)</p>	<p>Logement à louer au HLM Conditions : 50 ans & plus, résider au Québec Information : Sylvie M. Pelletier (418-354-2439)</p>	<p>BER-VAC D.E. Pelletier vente & réparation  de machinerie agricole 791 rue Principale tél. 418-354-2565  fax. 418-354-2265 rés. 418-354-2100 -JF-</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes! Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir.

Quoi faire pour éviter la surcharge de neige sur les toits



Enlever la neige constitue le meilleur moyen de protéger la structure d'une toiture et de prévenir son effondrement. Par contre, cette tâche peut aussi causer des dommages au bâtiment en plus de comporter son lot de risques pour la sécurité des personnes qui s'en acquittent ou qui circulent à proximité.

Voici des mesures préventives à mettre en œuvre pour protéger vos toitures, vos employés et vos visiteurs.

Fréquence de déneigement :

Effectuer régulièrement l'inspection de vos toitures peut réduire les risques. Par exemple, un surplus de glace sur les bords du toit peut indiquer un problème d'isolation. De plus, cette barrière de glace peut à son tour provoquer des infiltrations d'eau. Par ailleurs, les toits plats ou ceux à faible pente doivent être déneigés plus fréquemment, car une trop forte accumulation peut augmenter le risque de bris à la structure. Assurez-vous d'examiner et de déneiger vos toits de façon préventive.

En cas de doute sur la structure :

Si vous avez un doute sur le stress structurel que subit l'une de vos toitures, n'hésitez pas à consulter un ingénieur spécialisé en la matière. Quelques signes peuvent démontrer que votre toiture est en surcharge : un plafond qui semble déformé, des portes intérieures qui se coincent, des fissures qui apparaissent, etc. Dans de tels cas, faites évacuer le bâtiment, car un effondrement pourrait

survenir et prenez les mesures pour faire enlever rapidement la neige du toit.

Lors du déneigement :

Pour procéder au déneigement des toitures, vous devriez privilégier une entreprise qui possède l'équipement et le savoir-faire appropriés pour réduire les risques. Il n'est pas obligatoire que celle-ci détienne une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), mais elle doit posséder une couverture d'assurance entreprise appropriée qui comprend minimalement l'assurance en responsabilité civile. Ses travailleurs devraient être attachés de manière sécuritaire lors du travail en hauteur afin de prévenir les chutes. Assurez-vous qu'une légère couche de neige demeure afin de ne pas abîmer le revêtement de la toiture. De plus, des zones de protection au sol devraient être délimitées, là où la neige sera projetée. Vos fenêtres et vos façades devraient être également protégées des projections. Les prises d'air et les appareils présents sur les toits ou le long des murs de vos bâtiments devraient être dégagés en tout temps.

En cas de chute de neige ou de glace :

En pareils cas, installez des affiches d'avertissement bien visibles sur vos bâtiments et évaluez s'il devrait être interdit de circuler ou de stationner à ces endroits. Si le danger est imminent, installez rapidement une barrière autour de la zone dangereuse et faites déneiger la toiture. Il est aussi possible d'installer des dispositifs pour retenir la glace et la neige, mais leur installation exige une évaluation préalable de la capacité structurale du toit.

Quoi mettre dans mon bac bleu ?

Matières acceptées :

Papier et carton :

Tout article de papier et de carton propre. Contenants de crème, lait et jus (Tétra Pak).

Plastiques :

Contenants et bouteilles non souillés portant le symbole



Contenants de yogourt propres (sans

Norbert Morin

Député de Côte-du-Sud

144, avenue de la Gare, bureau 101

Montmagny (Québec), G5V 2T3

Téléphone : 418-234-1893

Télécopieur : 418-234-1659

nmorin@assnat.qc.ca



Entretien préventif

ou correctif en industrie

Conception de machinerie fixe

Alexis Leclerc (581-999-9803)

Félix-Antoine Bourgault (418-234-6843)

mekanik_industrielle@hotmail.com

Bernard Généreux, député fédéral

Montmagny-L'Islet-Kamouraska-

Rivière-du-Loup

6, rue St-Jean-Baptiste Est, bureau 101


Montmagny (Québec), G5V 1J7

Téléphone : 418-248-1211

www.bernardgenereux.ca

bernard.genereux.c1@parl.gc.ca



couvercle métallique). Conteneurs alimentaires et styromousse non souillés portant le symbole 

(incluant les verres à café, les barquettes de viande, les assiettes et ustensiles de plastique). Conteneurs d'huile usagée ou d'antigel égouttés (couvercles ou bouchons dessus). Pellicules extensibles (type Saran WrapMC). Sacs de plastique propres (à l'exception des sacs oxobiodégradables portant la mention EPI).

Métaux :

Boîtes de conserve propres. Canettes d'aluminium consignées. Assiettes et papier d'aluminium non souillés. Conteneurs de peinture vides, secs et sans couvercle. Lumières de Noël. Fils de rallonge électrique.

Verre :

Conteneurs, bouteilles et pots bien rincés.

Matières refusées :

Les vêtements (les déposer au garage municipal); les batteries et piles (les déposer au bureau municipal); les longs boyaux, cordages ou fils; les mobiliers d'intérieur ou de jardin; les jouets; les bombes de propane; les produits chimiques; les produits et articles de piscine; les seringues.

Consignes à respecter :

Toujours placer les bacs, les roues vers l'arrière, garder un espace libre entre les bacs d'au moins 2 pieds pour en faciliter la prise mécanique, ne rien déposer à l'extérieur ou sur le dessus des bacs, interdiction de déposer des cendres dans les bacs verts et bleus, interdiction de déposer des bombes de propane (petites ou grosses) dans les bacs verts ou bleus.

La Popote Roulante des Aulnaies

Février : mois de l'amour et du chocolat. Comme le soleil se fait rare, profitons de chaque moment agréable de la journée comme déguster un bon repas de la Popote roulante des Aulnaies, livré à domicile.

La gagnante du repas pour le mois de février est Madame Guylaine Bélanger. Félicitations et bon appétit!



Garage J.M. Ouellet
mécanique générale
180 de la Station
tél. 418-354-2112

Atelier de la Station C.M. inc.
remorquage jour & nuit
peinture, débosselage, sablage au sable
antirouille à l'huile chaude
185 de la Station
tél. 418-354-2822



La Popote roulante des Aulnaies
Service de livraison de repas chaud pour personnes en convalescence, handicapées ou âgées.
Angèle Robichaud 
(418-354-2977)



ESTHÉTIQUE CATHERINE
CATHERINE BÉRUBÉ
517 rue principale
sainte-louise, QC G0R 3K0
418 714-4642

SOINS OFFERTS:
Électrolyse, épilation cire chaude et tiède, épilation peau de satin et au sucre (disponible début avril), soin de la peau (facial), perçage d'oreilles et pose d'ongles.

Pour commander : Madame Angèle Robichaud au 418-354-2977.

4^{ème} Salon du livre de l'École de L'Orée-des-Bois

Cette année, les élèves de l'École de l'Orée-des-Bois refont leur Salon du livre **le vendredi 4 mai**. Pour cette occasion, ils aimeraient collecter des livres usagés. Si vous souhaitez vous départir de certains livres, il suffit de venir les porter à l'école. Cela nous permettra de leur donner une deuxième vie. Merci beaucoup!

Yoga sur chaise

5 minutes et une chaise, c'est tout ce qu'il faut pour désamorcer le stress et retrouver la forme. C'est une façon accessible et efficace d'aborder le yoga.

Je suis en contact avec une professionnelle du yoga sur chaise et nous aimerions connaître votre intérêt quant à la tenue d'une activité de « **YOGA SUR CHAISE** », organisée à Sainte-Louise, au printemps, pour une durée d'environ 6 semaines. La date, le lieu et le coût de l'activité seront déterminés selon le nombre d'inscriptions. Pour l'avoir expérimenté moi-même, je peux dire que cette activité convient aux personnes de tous âges, hommes et femmes, puisqu'elle est adaptée aux personnes avec un équilibre plus fragile sans pour autant diminuer les bienfaits du yoga conventionnel. Chaque personne pratique selon sa capacité physique personnelle.

Manifestez-moi votre intérêt d'ici le 26 février, au 418-354-2270 ou par courriel à paupau_alain@videotron.ca

Paulette Michaud

Namasté (signifie Bonjour en langage sanscrit)

Service de garde en période estivale 2018 par la Municipalité de Sainte-Louise

Subvention :

Une subvention de 4 960 \$ est accordée, par le Ministère de la Famille, en vertu du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018. Celle-ci contribuera, en bonne partie à financer le service.

Offre d'emploi :

2 animateurs (animatrices) de camp de jour.

Fonctions principales : être responsable d'un groupe d'enfants d'âge scolaire; être en mesure de planifier, organiser et animer des activités pour ceux-ci; veiller à la sécurité des enfants.

Exigences : être âgé de 17 ans et plus; formation RCR à jour; absence d'empêchement.

Période d'emploi : 6 semaines à partir du 25 juin 2018; entre 30 et 40 heures par semaine.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur curriculum vitae, au plus tard le **15 mars 2018** à la Municipalité par courriel à : info@saintelouise.qc.ca

Rencontre d'informations :

Les parents seront invités à une rencontre d'informations à la fin d'avril 2018 pour leur faire part des modalités de fonctionnement du camp de jour qui se déroulera à la bâtisse et sur le terrain des Loisirs. On remettra alors les formulaires d'inscriptions.



**2 mars 2018 =
1^{er} vendredi du mois = 5 à 7 Pizza**

Un autre « premier vendredi du mois pizza » reprendra le **2 mars prochain**, à la Salle du 125^e toujours sous la formule 5 à 7. Une belle occasion de se réunir entre amis en face d'une bonne pointe de pizza et d'un breuvage. Profitez de cette occasion pour échanger sur vos projets du printemps qui se pointe.

Trois variétés de pizza seront offertes (surveillez l'affichage des variétés au dépanneur quelques jours avant l'activité) au coût de 3 \$ / pointe.

Des cartes pour le dîner cabane à sucre du

25 mars prochain seront aussi disponibles au comptoir.

Les comités du Dépanneur Aux Caissons et de la Salle du 125^e vous attendent en grand nombre.

PS : Pour ceux qui désirent commander pour apporter, seulement des pizzas entières de 16 pouces, seront disponibles. Ils devront aviser à l'avance (au plus tard jeudi au 418-919-0510). Votre pizza sera disponible au comptoir de la Salle du 125^e dès 17 heures.

Recherchés : plongeurs - plongeuses (rémunéré.e.s)

L'équipe des Joyeux Bénévoles est à la recherche de plongeurs ou plongeuses intéressé.e.s à assumer le lavage de la vaisselle pendant le déjeuner-crêpes du 18 mars prochain (de 10 à 13 heures 30) ou lors des déjeuners-crêpes à venir. Il pourrait s'agir d'enfants ou d'adolescents désireux de se faire un petit revenu personnel (25 \$ sont offerts). Ou encore, de personnes soucieuses d'amasser des fonds pour une cause (qui concerne de préférence les enfants), auquel cas, il serait possible de bonifier les gains à même les pourboires reçus lors de l'événement. À titre d'exemple, les élèves de sixième année inscrits au voyage scolaire à Toronto ont assuré la plonge des 4 derniers événements et se sont répartis les pourboires.

Prière de contacter Gisèle au 418-354-2627 avant le 11 mars. Merci.



Prochain déjeuner-crêpes

Dimanche le 18 mars prochain, les crêpes de sarrasin cèderont la place aux crêpes de blé.

Elles seront confectionnées et cuisinées par les chefs Barbara Tremblay et Ghyslain Fortin, une première, qui proposent un menu alléchant : - amandes, pommes et sirop; - sucre d'érable et crème; - pesto et tomates séchées; - salade de choux. On nous promet également un spécial du chef « surprise ».

Ouverture de l'école jaune (Centre des Loisirs derrière l'école primaire) de 9 heures 30 à 13 heures 30. Bienvenue à tous.

Le Parlouisen, journal municipal

Roseline Leclerc, technicienne à la production : recherche, saisie et mise en page

Maryse Ouellet, directrice générale : rédaction, révision et supervision

Municipalité de Sainte-Louise, Tél. : 418-354-2509, info@saintelouise.qc.ca, www.saintelouise.qc.ca

Heures d'ouverture : bureau municipal du lundi au jeudi de 9 à 12 heures & 13 à 16 heures. Fermé le vendredi.

Heures d'ouverture : bureau de la fabrique les mardis & jeudis de 13 à 16 heures.

Pour transmettre vos messages : roselineleclerc@hotmail.com

Prochaine date de tombée : 15 mars 2018

